**Assembly of First Nations**

1 Nicholas Street, Suite 1002
Ottawa, Ontario K1N 7B7
Telephone: (613) 241-6789 Fax: (613) 241-5808
http://www.afn.ca

**Assemblée des Premières Nations**

1, rue Nicholas, pièce 1002
Ottawa (Ontario) K1N 7B7
Téléphone: (613) 241-6789 Télécopieur: (613) 241-5808
http://www.afn.ca

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**
**Les 5, 6 et 7 juillet 2005 à Yellowknife (T.N.-O.)**

**Résolution n° 39/2005**

| | |
|---|---|
| **OBJET :** | **DIALOGUE SUR LA SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES** |
| **PROPOSEUR :** | Tobie Aubichon, Chef, Première Nation d'English River (Sask.) |
| **COPROPOSEUR :** | Jean-Charles Piétacho, Chef, Conseil des Innus d'Ekuauatshit (Qué.) |
| **DÉCISION :** | Adoptée (cf. résolution nº 20/2005 : RÉSOLUTIONS EN SUSPENS) |

**ATTENDU QUE** les Premières Nations s'inquiètent des répercussions de l'industrie nucléaire sur les gens et l'environnement, soit de l'exploitation de l'uranium jusqu'à la gestion des déchets de combustible nucléaire;

**ATTENDU QUE** l'Assemblée des Premières Nations participe depuis juillet 2004 à un dialogue sur la gestion des déchets de combustible nucléaire avec les Premières Nations, dans l'optique de les sensibiliser, de favoriser l'acquisition de capacités de base et de stimuler et coordonner des discussions;

**ATTENDU QUE** les difficultés et les préoccupations soulevées par les Premières Nations au cours du dialogue touchent la consultation, les protocoles, le bénévolat, les politiques énergétiques, la réduction des déchets, le savoir ancestral, le racisme environnemental, les droits ancestraux et issus de traité, les pouvoirs décisionnels, les capacités et les ressources, les déchets radioactifs de faible et de moyenne activité, le transport des déchets de combustible nucléaire et l'importation des déchets au Canada;

**Copie certifiée d'une résolution adoptée le 7 juillet 2005 à Yellowknife (T.N.-O.).**

**Phil Fontaine, Chef national**



Head Office/Siège Social
Territory of Akwesasne, RR#3, Cornwall Island, Ontario K6H 5R7 Telephone: (613) 932-0410 Fax: (613) 932-0415
Territoire de Akwesasne, RR#3, Ile de Cornwall (Ontario) K6H 5R7 Téléphone: (613) 932-0410 Télécopieur: (613) 932-0415

**ATTENDU QUE** la responsabilité de la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN), qui regroupe actuellement des centrales nucléaires, de faire des propositions sur la gestion des déchets de combustible nucléaire la place en conflit d'intérêts;

**ATTENDU QUE** la SGDN a publié son projet de rapport définitif le 24 mai 2005, et que, d'ici au 15 novembre 2005, elle proposait de recommander au gouvernement fédéral la gestion permanente des déchets de combustible nucléaire;

**ATTENDU QUE** la SGDN concentre son attention sur quatre provinces, soit le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et la Saskatchewan, pour la mise en œuvre de la recommandation proposée;

**ATTENDU QUE** la SGDN a fixé un échéancier de trois mois pour le dépôt de commentaires sur le projet de rapport définitif, y compris la recommandation proposée sur l'entreposage permanent des déchets de combustible nucléaire;

**ATTENDU QUE** les activités de l'APN entourant le dialogue sur les déchets radioactifs et les activités de la SGDN et de Ressources naturelles Canada (RNCan) menées jusqu'à présent ne constituent en rien une consultation complète et valable auprès des Premières Nations;

**POUR CES MOTIFS,** l'APN cherchera à faire modifier la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* pour que soit repoussée du 15 novembre 2005 au 15 novembre 2006 la date limite pour le dépôt d'une recommandation sur la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire, et la SGDN et RNCan seront pressés de mener des consultations productives et complètes auprès des Premières Nations, de fournir les fonds nécessaires au renforcement des capacités, et de veiller à ce que des échéanciers raisonnables permettent la discussion et une participation adéquate au processus décisionnel;

**POUR CES MOTIFS,** la SGDN et RNCan seront pressés d'approfondir la recherche et de soutenir les travaux de recherche effectués par les Premières Nations sur la gestion permanente des déchets radioactifs, surtout en ce qui concerne les sujets de préoccupation des Premières Nations, notamment les répercussions éventuelles sur les réservoirs souterrains à risque;

**POUR CES MOTIFS,** la SGDN sera pressée de présenter, dans son rapport définitif, des plans pour la surveillance des centrales nucléaires, la prise de mesures pour contrer les répercussions des activités de l'industrie nucléaire sur la santé et l'adoption de mesures d'urgence, y compris des ressources accordées aux Premières Nations pour réagir à d'éventuels catastrophes nucléaires;

**POUR CES MOTIFS,** le gouvernement du Canada sera pressé de développer des sources d'énergie pour remplacer les réacteurs nucléaires.

---

**Copie certifiée d'une résolution adoptée le 7 juillet 2005 à Yellowknife (T.N.-O.).**

---

**Phil Fontaine, Chef national**